

AVIS N° 2025/09/11-02

La **Commission de la Recherche**, en sa séance du 11 septembre 2025, sous la présidence de M. Éric BERTON, Président d'Aix-Marseille Université, représenté par M. Stefan ENOCH, Vice-président Recherche,

Vu le Code de l'éducation, notamment son article L712-6-1, paragraphe II ;

Vu les statuts modifiés d'Aix-Marseille Université ;

Vu la demande de subvention déposée par le Centre de Recherche et d'Enseignement des Géosciences de l'Environnement (CEREGE - UM 34 - UMR 7330 - UMR_D 161 - UMR_A 1410) ;

Projet
« MED-CAROTHEQ »

Les membres de la Commission de la Recherche approuvent les demandes de subventions et le plan de financement proposés par le Centre de Recherche et d'Enseignement des Géosciences de l'Environnement (CEREGE - UM 34 - UMR 7330 - UMR_D 161 - UMR_A 1410) pour le projet « MED-CAROTHEQ », tels que définis en annexe.

Cet avis est émis à l'unanimité des membres présents ou représentés.

Membres en exercice : 36

Quorum : 19

Présents ou représentés : 23

Fait à Marseille, le 11 septembre 2025,



Pour le Président et par délégation,
Le Vice-Président Recherche
d'Aix-Marseille Université
Stefan ENOCH

Composante/ Service	Laboratoire(s) / Code Unité...	Personne en charge du projet	Intitulé du projet / Objectifs	Organisme financier	Montant demandé HT en €	Montant total HT du projet en €	Co-financements acquis (a) ou sollicités (s) en €
OSU Pythéas	CEREGE UM 34 UMR 7330 UMR_D 161 UMR_A 1410	BENEDETTI Lucilla	MED-CAROTHEQ Le CEREGE héberge l'une des plus grandes carothèques de France, qui comprend des carottes marines prélevées lors de campagnes océanographiques dans tous les océans du globe, mais aussi des forages/ carottages continentaux prélevés sur les 5 continents. Elles constituent la seule carothèque positionnée dans la région méditerranéenne. Ces échantillons sont actuellement conservés dans des containers réfrigérés par des moyens énergivores et répartis sur un terrain non couvert mis en place il y a une 20 aine d'années. Nous sommes donc face à une situation très précaire pour la conservation de ces échantillons patrimoniaux. De plus, l'accessibilité à ces collections d'échantillons pour la communauté nationale et internationale est complexe face à la quantité d'échantillons et à leur faible niveau de référencement. Notre objectif est donc de proposer une infrastructure de recherche de Conservation et de Valorisation des Archives Sédimentaires qui rassemblera ces archives environnementales, en couplant un stockage permettant une conservation de ces archives (principalement sédiments marins et continentaux) avec un accès dans des conditions optimales et à faible impact environnemental et un laboratoire dédié à la caractérisation de ces archives avec l'achat et le développement de prototypes d'analyses non destructives des archives et 3-une zone technique comprenant du matériel pour collecter de nouvelles archives sédimentaires par carottage.	Région Sud PACA FEDER	600 000	1 000 000	FEDER : 600 000 (s) CEREGE : 200 000 (a) Métropole : 50 000 (s) Tutelles CNRS, IRD : 150 000 (s)